

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUVRAY

Compte-rendu de la réunion du lundi 20 janvier 2014 à 20h30

Absent : S. Bernard

Secrétaire de séance : H. de Vaumas

1) Compte Rendu du Conseil du 27 novembre 2014

Le Conseil approuve à l'unanimité le CR du Conseil du 27 novembre dernier.

2) Délibérations

a) Reprise des sépultures: Un dernier procès verbal dressé le 22 octobre 2013 a constaté l'état d'abandon de 54 tombes. Accord pour que la commune reprennent ces 54 concessions.

b) Garantie Prévoyance employée de Mairie: Accord pour la participation de la Commune au paiement de 15 €/mois au pro rata temporis en faveur de Mme Vallot, secrétaire de la Mairie. Le coût mensuel pour la Commune sera donc de 7,50 €/mois pour le mi-temps de Mme Vallot.

c) Fédération Départementale de l'Electricité de l'Yonne (SDEY). Accord pour le transfert de compétence sur l'éclairage public à la FDEY retournée à la commune depuis la disparition du Syndicat d'électrification.

d) Accord pour autoriser le Maire à commander à l'Entreprise Vaucouleur la première tranche de réparation dans l'église (sacristie) pour un montant total de 12 000 €TTC

3) Informations diverses.

- Travaux à l'église : Les participations suivantes nous sont acquises :

- Etat :	15 468 € (30%)
- Conseil Régional :	15 000 € (29%)
- « Sauvegarde de l'Art français »	8 000 € (15,5%)
- Commune	13 148 € (25,5%)

	51 616 € (100%)

- CCPC : La première réunion de la nouvelle CC fait apparaître un réel changement d'échelle. Le budget de la nouvelle CC se monte à 5,5 M€ par fusion des budgets des anciennes CCVS et CCC. La taxe d'imposition pour les ordures ménagères est maintenue à 12% pour l'année 2014.

- Rythmes scolaires : notre proposition est retenue par l'Inspection d'Académie.

- Nuisance sonore : une nouvelle réclamation nous est parvenue de la part d'un voisin du Styliss. Un courrier a été adressé au propriétaire de l'établissement.

- Foyer communal : il a été loué 20 fois en 2013, (11 à des habitants de Rouvray et 9 à des extérieurs), contre 22 (12+10) en 2012.

- Curages des derniers fossés : curage à terminer et pose de buses de 400 mm au confluent du chemin du Bois Darlot et le chemin d'Auxerre pour un meilleur écoulement des eaux pluviales vers la route de Montigny.

- Toiture du local des pompiers et du préau de l'école : à refaire. Une observation des lieux est prévue par le Conseil le samedi 25 janvier à 11h.

- Comité des Fêtes : Mr Alain Reltienne a été nommé président du Comité, Vice président : Germain Musard.

La séance est levée à 22 h 15

Le Maire